

CATALOGUE FORMATIONS



EDITION
2025

Des formations continues conçues
pour les agents territoriaux et les élus

- Finances publiques
- Contrôle de gestion
- Évaluation des politiques publiques
- Démarches managériales et organisationnelles

SOMMAIRE

Les Formations AFIGESE

- L'esprit des formations 3
- Les méthodes pédagogiques et d'évaluation 3
- La Commission Formation 4
- Les formations Inter et Intra 5

Le catalogue 2025

- Calendrier des formations 8,16,24,28

Programmes des formations

- Finances publiques locales 8-15
- Contrôle de la gestion locale 16-23
- Évaluation des politiques publiques 24-27
- Démarches managériales et organisationnelles 28-29

Inscription

- Biographies des formateurs 30-32
- Bulletin d'inscription 33
- Grille tarifaire 34
- Financement 35
- Modalités et règlement 36-37



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Organisme agréé
par le Ministère pour
la formation
des élus locaux



Qualité des formations

L'AFIGESE est un organisme de formation agréé pour les formations des élus locaux, référencé au Datadock et certifié organisme de formation Qualiopi.

L'esprit des formations de l'AFIGESE

Depuis 25 ans, l'association AFIGESE propose des formations aux **professionnels des collectivités territoriales** (Directeurs généraux, directeurs adjoints, responsables de service, contrôleurs de gestion, etc.) mais aussi auprès des élus locaux dans les domaines suivants :

Finances
Publiques

Contrôle
de gestion

Evaluation
des politiques
publiques

Démarches
managériales et
organisationnelles

Les formations de l'AFIGESE reposent sur :

- Une **adéquation avec les interrogations actuelles des collectivités territoriales**
- Une volonté de dispenser des **formations animées par des praticiens des collectivités territoriales** sélectionnés pour leur expérience, leur sens de la pédagogie et leur engagement, qui présentent en alternance : notions théoriques, expériences, outils et procédures.
- La poursuite d'une **politique de tarification abordable** pour toutes les collectivités.

Les méthodes pédagogiques et d'évaluation



- Les formations sont dispensées en présentiel et en distanciel. **Les groupes sont limités à 20 personnes** pour permettre aux participants d'être formés dans les meilleures conditions. Pour les formations en distanciel, le nombre de stagiaires peut être réduit selon la méthodologie appliquée.

- Pour l'inter comme pour l'intra, les formations de l'AFIGESE allient différentes méthodes pédagogiques : **cours théoriques, cas pratiques, échanges ou encore exercices.**

- Deux niveaux sont mis en place pour des formations adaptées :

Sensibilisation

Pour les personnes non expérimentées dans le domaine concerné ou qui prennent leurs fonctions dans ce domaine.

Perfectionnement

Pour les personnes possédant déjà une expérience et souhaitant se perfectionner sur un volet spécifique de leur métier.



- Un **questionnaire pré-formation** est transmis aux participants pour connaître leurs attentes et permettre aux formateurs de s'y adapter en amont. De plus, pour continuer à leur permettre d'atteindre leurs objectifs, les participants sont à nouveau interrogés en fin de session pour avoir leur retour « à chaud ». Enfin, nous restons disponibles pour toute remarque ou question complémentaire, avant, pendant et après la formation.

La Commission Formation

Florence VANHEE, Présidente de la Commission Formation, 2ème Vice-Présidente de l'AFIGESE.



« La Commission Formation de l'AFIGESE, composée d'adhérents représentant les différents métiers de l'association, continue de soumettre un programme adapté aux besoins repérés dans nos collectivités locales.

Nos expériences et pratiques permettent à l'AFIGESE de privilégier les sujets en lien avec l'actualité au travers de cas pratiques, de présentations d'outils et de procédures. L'AFIGESE étant un réseau de praticiens, les échanges et débats sont au cœur de nos formations.

Le catalogue 2025 que nous vous présentons tient compte de ces éléments et vous propose un programme qui répond aux enjeux de nos métiers : l'optimisation de la gestion par le patrimoine ou la fiscalité, la gestion des satellites, les perspectives liées aux outils informatiques (formations techniques ou remise en question de l'organisation), mais aussi l'évaluation des politiques publiques de ses fondamentaux aux outils de perfectionnement. »



Pilotes des formations en finances :

Marie-Christine BARANGER, Agent Comptable à la Société du Grand Paris
et **Julian POUX**, Chef de service budget et pilotage à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Pilote des formations en contrôle de gestion :

Alain PERELSTEIN, Consultant en management public, ancien responsable de l'appui à la performance à la Région des Hauts-de-France



Pilote des formations en évaluation des politiques publiques :

Gilles ALFONSI, Inspecteur général au sein du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis



Pilote des formations en démarches managériales et organisationnelles :

Florence VANHEE, Directrice du pilotage et de l'accompagnement au changement à la Communauté Urbaine de Dunkerque

Des formations INTER sur site

L'AFIGESE propose des formations continues **INTER** à destination des agents de collectivités territoriales.



Conçues comme un lieu d'échange et de partage d'expériences entre pairs, les formations de l'association AFIGESE sont dispensées par des praticiens issus de toutes les strates de collectivités afin de répondre au plus près des préoccupations actuelles des stagiaires.

Se former avec
L'AFIGESE

Des formations INTRA en présentiel ou en visioconférence

Votre collectivité territoriale a un besoin de formation spécifique sur un domaine en lien avec les finances publiques locales, le contrôle de la gestion locale, l'évaluation des politiques publiques ou bien encore les démarches managériales et organisationnelles ?

Un **formateur qualifié** de l'AFIGESE peut intervenir au sein de votre organisme afin de dispenser une formation élaborée à partir de votre cahier des charges.

L'AFIGESE propose deux types de formations INTRA aux collectivités locales :

- **Adaptation** d'une formation déjà présente au catalogue avec personnalisation des problématiques et des enjeux
- **Création** d'une formation sur-mesure

Les actions de formation ne sont pas des démarches de conseil et d'accompagnement des collectivités. Il s'agit d'actions permettant l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances des agents et élus.

Exemples de formations sur-mesure et adaptées réalisées :

Domaines	Intitulé de la formation	Durée (en j)	Nb d'agents
Finances Locales	Réussir une démarche de contrôle interne	2	5 à 15
Finances Locales	Fiscalité directe locale	2	10 à 15
Finances Locales	PPI et mise en œuvre des AP/CP	2	20
Démarches managériales et organisationnelles	Préparer, négocier et piloter les transferts de compétences dans le cadre des réformes territoriales	1	10
Contrôle de la gestion locale	DSP et concessions	4	15
Contrôle de la gestion locale	Construction d'outils de pilotage et de suivi de l'activité	2	15
Evaluation des politiques publiques	Préparer, élaborer et animer une démarche d'évaluation des politiques publiques	2	20

Des formations à destination des élus

L'AFIGESE souhaite également mettre son expertise au service des **élus locaux** qui émettent un besoin de savoirs techniques face aux défis actuels rencontrés dans les collectivités territoriales.

Ainsi, notre association est agréée organisme de formation auprès des élus locaux depuis 2017.



Exemples de formations proposées aux élus :

Intitulé de la formation
Comment construire une démarche d'audit de début de mandat ?
Le contrôle et l'analyse des partenaires associatifs
Comprendre les transferts de compétences au sein de la collectivité
Elaborer un budget communal

De plus, toutes les formations présentes au sein de ce catalogue peuvent faire l'objet d'une adaptation par nos **formateurs qualifiés** pour répondre à un besoin spécifique formulé par les élus de votre collectivité.

Processus

Le processus d'analyse et de définition des besoins en formation se déroule en plusieurs étapes :

- **Réception de la demande**, suite au recueil des besoins identifiés. A ce stade, l'objectif est de bien comprendre et clarifier la demande : quels sont les objectifs à réaliser ? Quel est le contexte ? Quel programme mettre en place ?
- **Conception de la formation**, grâce à la demande formalisée et à des échanges avec la collectivité pour bien appréhender le besoin, un projet de formation est créé. Des allers/retours sont nécessaires pour ajuster au mieux la formation aux besoins des collectivités demandeuses.
- **Application** : la formation est réalisée selon la proposition retenue. Une évaluation des stagiaires est proposée à la fin de la session afin de connaître leur satisfaction suite à cette formation. Le bilan des évaluations est réalisé par l'AFIGESE et envoyé au service demandeur.



Formations INTER 2025

Programmes des formations



Programmes des formations en finances publiques locales Pages 8 à 15



Programmes des formations en contrôle de la gestion locale Pages 16 à 23



**Programmes des formations en évaluation des politiques
publiques Pages 24 à 27**



**Programmes des formations en démarches managériales et
organisationnelles Pages 28 à 29**

Formations INTER 2025

Finances Publiques Locales

Blocs de compétences	Intitulé de la formation	Niveau	Dates et Lieux	Page
Elaboration d'un budget	La programmation pluriannuelle et la gestion des autorisation de programme / crédits de paiement	Sensib.	6 et 7 mars - Paris	p. 9
	Approfondir l'analyse financière des collectivités	Sensib.	3 et 4 juin - Paris	p. 10
Optimisation des recettes	Acquérir une méthodologie d'analyse de vos activités au regard de la TVA et en comprendre les incidences budgétaires et financières	Sensib.	24 et 25 mars - Paris	p. 11
	Sécuriser et optimiser la TVA des projets structurants de votre collectivité	Perfect.	26 juin - Paris	p. 12
Optimisation des dépenses	Identifier les leviers budgétaires et piloter une démarche d'optimisation	Perfect.	28 et 29 janvier - visio 9 et 10 octobre - Paris	p. 13
	Elaborer une stratégie et un pilotage de la dette et de la trésorerie	Perfect.	17 et 18 mars - Paris 1 et 2 décembre - Paris	p. 14
Fiabilisation des comptes	Comprendre et mettre en œuvre le référentiel budgétaire et comptable M57	Sensib.	19 et 20 mai - visio 4 et 5 décembre - Paris	p. 15

Nouvelle formation



La programmation pluriannuelle et la gestion des autorisations de programme / crédits de paiement (AP/CP)

6 et 7 mars - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Appréhender le cadre juridique permettant l'utilisation des AP/CP
- S'approprier la gestion quotidienne et les traitements annuels des AP/CP
- Définir des règles de gestion
- Comprendre l'intérêt et les risques d'une gestion en AP/CP

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Directeur Général Adjoint
- Directeur des finances
- Responsable et cadre chargé des finances
- Cadre impliqué dans une démarche de gestion budgétaire pluriannuelle

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise des principes des finances locales

MATÉRIEL

- Pour ceux disposant d'un règlement budgétaire et financier, un exemplaire de leur RBF



LE FORMATEUR

Jérôme NOIRET

Directeur Général Adjoint
Finances, Commande Publique et Numérique
Conseil Départemental de la Somme

LE MOT DE L'AFIGESE

Dans une période de contraintes budgétaires pour les collectivités (réduction de marges de manœuvre, réforme de la fiscalité, ...), il est nécessaire de regarder les alternatives de gestion permettant de dégager des marges de manœuvre pluriannuelle. A ce titre, la mise en place de la gestion en AP/CP peut répondre à cet enjeu. Mais cette dernière doit être encadrée afin d'en limiter les risques.

PROGRAMME

1. Les différents modes de gestion

- Concept et définitions
- Avantages et inconvénients du mode de gestion pluriannuel
- Rappel du cadre législatif et réglementaire :
M14, Départements, Régions, Etat

2. Le cycle de vie des AP/CP

- Quel périmètre de l'AP
- Le débat d'orientation budgétaire
- Le vote de l'AP
- L'affectation et l'engagement
- Mandatement, les virements, le lissage des crédits de paiement :
la problématique des reports de crédits de paiement
- Les états de synthèse

3. La gestion pluriannuelle, prospective et risques budgétaires

- La programmation pluriannuelle des investissements
- Le lien avec la préparation budgétaire et la prospective financière
- Les risques d'une gestion non maîtrisée

4. La définition des règles de gestion

- Les règles de caducité
- La gestion budgétaire des autorisations de programme :
la problématique du calendrier budgétaire
- Le taux de couverture des AP/CP

5. La mise en oeuvre et le Règlement budgétaire et financier (RBF)

- Objectif
- Méthodologie d'élaboration
- Principales dispositions
- Exemples

Approfondir l'analyse financière des collectivités

3 et 4 juin - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Connaître les principes et utiliser les méthodes d'analyse financière d'une collectivité
- Identifier les leviers budgétaires et leur incidence dans le cadre d'une prospective financière permettant de définir la stratégie financière d'une collectivité

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Directeur Général,
- Directeur Général Adjoint,
- Responsable financier et non financier

PRÉ-REQUIS

- Connaissance des principes et présentation des comptes budgétaires d'une collectivité

LE MOT DE L'AFIGESE

La prospective budgétaire est un élément décisif pour élaborer une stratégie pluriannuelle en matière d'investissement, de fiscalité, d'évolution des dépenses de fonctionnement ou pour mesurer la soutenabilité de la dette. Dans un contexte d'accentuation des contraintes budgétaires, c'est une fonction capitale qui est amenée à se développer dans de nombreuses collectivités.

PROGRAMME

1. Objectifs et principes d'analyse financière

- Les objectifs et la démarche d'analyse financière
- Les différents périmètres possibles de l'analyse financière (budget principal, budgets consolidés...)
- Les destinataires et utilisateurs de l'analyse financière (interne et externe)
- Les différentes approches d'analyse financière (comparaison analyse financière des collectivités et analyse financière privée)

2. Analyse financière rétrospective

- Les opérations préalables indispensables de retraitements et de réagencements de comptes budgétaires
- Les principaux indicateurs d'analyse financière (Épargne, endettement, mode de financement des investissements, fonds de roulement...) et leur référence

3. Analyse financière prospective

- Sensibilisation aux concepts de prospective financière (cercle vicieux/vertueux)
- Les étapes de construction d'une prospective financière (fixation d'indicateurs cibles, détermination d'un PPI, détermination d'hypothèses fixes et variables...)
- Cas pratique de prospective selon différents scénario (évolution des dépenses, emprunt, fiscalité)
- Outil d'analyse financière sous EXCEL et exemple de communication d'analyse financière



LE FORMATEUR

Cédric SOCKEEL

Directeur des Finances
Communauté urbaine de
Dunkerque

Acquérir une méthodologie d'analyse de vos activités au regard de la TVA et en comprendre les incidences budgétaires et financières

24 et 25 mars - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Appréhender les grands principes de la TVA
- Analyser les activités de la collectivité pour ajuster la TVA
- Comprendre les différentes voies de récupération de la TVA et leurs incidences budgétaires et financières

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Directeur Financier
- Chargé de fiscalité
- Chargé de TVA

PRE-REQUIS

- Bonne connaissance des règles de comptabilité publique et/ou privée

MATÉRIEL

- Calculatrice
- Exemples de problématiques TVA rencontrées dans votre collectivité

LE MOT DE L'AFIGESE

Dans ce contexte financier contraint, où l'effort est désormais ciblé sur les dépenses de fonctionnement, une meilleure connaissance de la TVA peut s'avérer être un levier intéressant pour faire de l'optimisation. Par ailleurs, une bonne analyse de la TVA est essentielle avant le démarrage d'un projet structurant, sa non-récupération pouvant entraîner un surcoût financier de 20%. Ce stage de sensibilisation permettra aux stagiaires d'acquérir une méthodologie pour identifier les problématiques TVA (et donc les enjeux financiers) dans leur collectivité.

PROGRAMME

1. Les principes de base de la TVA

- La TVA : un élément constitutif du prix
- Les notions de consommateur final - opérateur économique
- Les conditions de déduction (fond et forme)
- La comptabilisation et la déclaration de la TVA.
- La demande de remboursement de crédit de TVA (exercices pratiques)
- Les règles de prescription fiscale en matière de TVA
- Le rescrit fiscal

2. Analyse de la TVA dans les collectivités locales

- Les règles d'assujettissement des collectivités locales (positionnement de la collectivité en tant que consommateur final ou opérateur économique)
- Focus particulier sur la TVA des opérations immobilières (locations, ventes, constructions ...)
- Méthodologie d'analyse des activités au regard de la TVA

3. Identification des voies de récupération

- La voie fiscale : obligations comptable, fiscale et déclarative.
- La voie de compensation par le FCTVA : réglementation générale, principes d'éligibilité, gestion automatisée depuis 2021 (calendrier ; état déclaratif ; liquidation, contrôle..).
- L'articulation des 2 systèmes et les cas de double exclusion.
- Un cas particulier : l' »ancien » système dérogatoire du transfert de droit à déduction...



LE FORMATEUR

Richard BIENCOURT

Conseiller aux Décideurs Locaux
DRFIP Auvergne Rhône Alpes et
Département du Rhône

Sécuriser et optimiser la TVA des projets structurants de votre collectivité

26 juin - Paris
De 9h30 à 17h00 (6h)

OBJECTIFS

- Comprendre l'importance de l'affectation de la dépense dans la récupération de TVA
- Savoir traiter la TVA grevant les équipements publics (hors DSP)
- Mesurer l'incidence TVA des différents modes d'exploitation d'un service public
- Appréhender les règles de territorialité de la TVA

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur Financier
- Chargé de fiscalité
- Chargé de TVA

PRE-REQUIS

- Maîtrise des principes de base de la TVA
- Bonne connaissance des règles de comptabilité publique et/ou privée,

MATÉRIEL

- Calculatrice
- Exemples de problématiques TVA rencontrées dans votre collectivité

LE MOT DE L'AFIGESE

Ce stage de perfectionnement, qui complète les notions de base acquises pendant la session de sensibilisation (page précédente), doit permettre au stagiaire de sécuriser et d'optimiser la gestion de la TVA dans sa collectivité.

PROGRAMME

1. Les règles d'affectation de la dépense et de lien direct

- Notion d'assujetti/redevable partiel
- Principe d'affectation de la dépense/lien direct
- Le coefficient de déduction
- Les secteurs d'activité et la clé de répartition économique

2. Traitement de la TVA sur les équipements publics (hors DSP)

- Affectation multiple et incidence TVA/FCTVA
- Mise à disposition à un tiers (à titre gratuit ou onéreux)
- Les changements d'affectation et les cessions
- La taxation de la livraison à soi-même

3. Modes d'exploitation d'un service public et conséquences au regard de la TVA

- La régie directe
- L'exploitation déléguée
- La régie intéressée (+incidences TVA/FCTVA)

3. Les règles de territorialité

- Notion de territoire
- Distinction Acquisitions de biens/Prestations de service
- Règles de la TVA intracommunautaire/étrangère
- Principe d'auto-liquidation



LE FORMATEUR

Richard BIENCOURT

Conseiller aux Décideurs Locaux
DRFIP Auvergne Rhône Alpes et
Département du Rhône



Identifier les leviers budgétaires et piloter une démarche d'optimisation

28 et 29 janvier - visio
De 9h30 à 17h00 (12h)

9 et 10 octobre - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Savoir identifier les principaux leviers d'optimisation des ressources ainsi que les gisements d'économies
- Proposer des méthodes et mode d'animation
- Réussir une démarche d'optimisation

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur Général Adjoint
- Directeur de Directions fonctionnelles : conseil et contrôle de gestion, finances, RH, évaluation des politiques publiques

PRE-REQUIS

- Connaissance des principes et présentation des comptes budgétaires d'une collectivité

LE MOT DE L'AFIGESE

Après avoir traversé la crise sanitaire, les collectivités locales sont confrontées au nouveau contexte économique qui ne laisse plus guère le choix que d'optimiser leur gestion. Mais, au-delà d'une simple identification des gisements d'économies, la maîtrise durable de leurs ressources et de leurs dépenses suppose de relever le défi managérial posé par la recherche de manœuvre, parfois d'envergure, à travers la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la collectivité.

PROGRAMME

1. Les principaux leviers d'optimisation

- Pourquoi rechercher des marges
- Principales marges de manœuvre liées à la dépense publique
 - La maîtrise des dépenses de gestion courante
 - Focus sur les démarches de maîtrise de la masse salariale
 - L'optimisation des recettes de fonctionnement
 - Repenser l'organisation et les modes de gestion des équipements
 - L'optimisation du patrimoine immobilier et des coûts d'investissement
 - Revisiter le périmètre des politiques publiques

2. Réussir une démarche d'optimisation

- Facteurs clés de succès d'une démarche d'optimisation
- Le dialogue de gestion au service d'une meilleure allocation des ressources
- Relever le défi managérial d'une démarche d'optimisation



LE FORMATEUR

Damien DELAINE

Directeur Adjoint des Finances mutualisé
Ville de Valence, Romans et Agglomération Valence Romans Agglo

Elaborer une stratégie et un pilotage de la dette et de la trésorerie

17 et 18 mars - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

1 et 2 décembre - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Appréhender l'environnement économique et ses conséquences sur le financement des collectivités locales
- Identifier les acteurs et les modes de financement
- Élaborer une stratégie de dette et de trésorerie
- Partager des expériences

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur Général
- Directeur Général Adjoint
- Responsable Financier et non financier

PRE-REQUIS

- Maîtrise les fondamentaux de la gestion de dette : son rôle au sein de la fonction finance, conditions de recours à l'emprunt, notions de base (amortissement, taux d'intérêt ...)

LE MOT DE L'AFIGESE

Le recours à l'emprunt engage souvent la collectivité à long terme. Cette décision ne doit donc pas répondre uniquement à une recherche d'équilibre budgétaire mais s'inscrire dans une véritable stratégie de dette. Cette formation apporte des éléments théoriques et un retour d'expériences pratiques d'experts territoriaux sur les mécanismes financiers déterminant le coût d'un crédit pour une collectivité. Le module permet également de développer les compétences et les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie d'endettement et à son pilotage opérationnel.

PROGRAMME

1. L'environnement financier mondial

- Enjeux et conséquences de l'environnement économique mondial, les instruments de la politique monétaire, les évolutions des marchés de taux d'intérêt

2. Le financement de la dette locale

- Les acteurs du financement de la sphère publique locale (banques, Caisse des Dépôts et Consignation, Banque Européenne d'Investissement, obligataire, nouveaux entrants)
- Les modes de financement à disposition des collectivités

3. La mise en place d'une stratégie d'endettement

- Les nouveaux flux : le financement et la couverture des besoins futurs d'emprunt et de trésorerie (définition du besoin et des critères d'analyse, consultation, dépouillement et négociation des offres)
- Les opérations sur le stock de dette existant (renégociation, refinancement): cas pratique

4. Le pilotage et la communication : entre obligations légales et démarche volontariste

- Le pilotage de la dette au quotidien : outils, indicateurs et reporting
- Les obligations en matière de communication
- Le régime des décisions et des délégations



LE FORMATEUR

Guillaume FOQUE

Analyste Financier en charge de la dette et de la trésorerie Métropole Européenne de Lille



Comprendre et mettre en œuvre le référentiel budgétaire et comptable M57

19 et 20 mai - visio
De 9h30 à 17h00 (12h)

4 et 5 décembre - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Connaître les nouveautés budgétaires développées par la M57
- Mettre l'accent sur le lien entre la M57 et la qualité comptable

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Cadres en charge des opérations budgétaires et comptables
- Agents en charge des opérations budgétaires et comptables

PRE-REQUIS

- Connaissance des opérations budgétaires et comptables

MATÉRIEL

- Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra

LE MOT DE L'AFIGESE

Né le 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel budgétaire et comptable M57 s'applique depuis le 1er janvier 2024 à toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes).

Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Cette formation présente les nouveautés applicables à tous tant sur le plan budgétaire que comptable.

PROGRAMME

0. Introduction : contexte et champ d'application

- Le CNoCP et le recueil des normes
- Le champ d'application

1. Construction budgétaire M57

- Le budget : les fonctions et les natures. Les nomenclatures
- La construction du règlement budgétaire et financier, des exemples pratiques
- La gestion budgétaire et la notion de pluri annualité : APCP / dép imprévues / virt entre chapitre / affectation résultat, des cas pratiques

2. Comptabilité : le chantier de mise en qualité comptable

- Le chantier des immobilisations
- Les subventions d'équipement / subventions de fonctionnement. Les contrôles
- Provisions et prise en compte des risques
- La dépense / la recette
- Les rectifications d'erreurs
- Les états financiers Les prérequis et points d'attention
- Les engagements et la comptabilité d'engagement
- Distinction Acquis

LES FORMATEURS



Marie-Christine BARANGER
Agent comptable
Société du Grand Paris



Juliette BOUSQUET
Directrice Générale Adjointe
Finances, Achats publics
et informatique
Ville de Sceaux



Christophe DUPUCH
Adjoint au chef de service de
l'expertise comptable, Direction
des Finances
Ville de Paris

Formations INTER 2025

Contrôle de la Gestion Locale

Cycle	Intitulé de la formation	Niveau	Dates et Lieux	Page
Information de gestion et pilotage interne	Comment concevoir des tableaux de bord de pilotage efficaces ? 	Sensib.	3 et 4 février - Paris 1 et 2 octobre - Paris	p. 17
	Systèmes d'information décisionnels, tableaux de bord et datavisualisation : quels outils choisir ?	Sensib.	2 avril - Paris 13 octobre - Paris	p. 18
	Réussir la mise en place d'un contrôle de gestion interne dans une collectivité locale	Sensib.	15 et 16 mai - Paris 20 et 21 novembre - visio	p. 19
	La cartographie des risques	Perfect.	19 et 20 juin - Paris 24, 25 et 26 novembre - visio	p. 20
Contrôle de gestion externe	Comment mener une mission d'audit d'une association ? 	Perfect.	20 et 21 mars - Paris	p. 21
	Optimiser la gestion des subventions des associations : de l'attribution à la lecture des comptes	Sensib.	10 et 11 juin - Paris 8 et 9 décembre - visio	p. 22
	Concevoir, négocier, piloter et contrôler une Délégation de Service Public	Perfect.	8 et 9 décembre - Paris	p. 23

Comment concevoir des tableaux de bord de pilotage efficaces ?

3 et 4 février - Paris
1 et 2 octobre - Paris
De 9h30 à 17h00 (6h)

OBJECTIFS

- Proposer un système de pilotage adapté au contexte et aux besoins
- Sélectionner des indicateurs pertinents
- De concevoir un tableau de bord lisible et compréhensible
- Connaître et de mettre en œuvre les principes de la datavisualisation

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Contrôleur de gestion
- Responsable des finances
- Evalueur de politiques publiques
- Analystes de données au sein d'une direction opérationnelle

PRE-REQUIS

- Niveau moyen Excel (Microsoft)

MATÉRIEL

- Un PC portable équipé avec la suite Office dont excel

LE MOT DE L'AFIGESE

Le tableau de bord est par essence l'outil préféré du contrôleur de gestion. A prime abord, il semble facile et naturel à concevoir. Pourtant, ce n'est pas aussi simple et on est parfois déçu par le niveau d'usage des destinataires du tableau de bord. Cette formation est l'occasion d'interroger ses pratiques. Quels sont les finalités du tableau de bord ? Comment choisir les meilleurs indicateurs pertinents ? Comment réaliser des tableaux de bord lisibles et « frugaux » ?

PROGRAMME

1. **Le système de pilotage interne (définition, composantes.)**
2. **Les indicateurs : comment trouver des indicateurs pertinents ?**
 - deux techniques proposées
 - typologie et exemples d'indicateurs...
3. **Les tableaux de bord : comment concevoir un « bon » un tableau de bord ?**
4. **La datavisualisation au service du tableau de bord**
5. **Trois cas pratiques :**
 - le tableau de bord du DGS,
 - le tableau de bord du manager de la piscine
 - le tableau de bord de pilotage d'une autre direction opérationnelle

Le matin : exposés théoriques et échanges

L'après-midi : cas pratiques (3 en deux jours de formation) seul ou en groupe



LE FORMATEUR

Bruno STAVY

Directrice des Finances et du Conseil de gestion
Ville de Beauvais et Agglomération du Beauvaisis.



Systèmes d'information décisionnels, tableaux de bord et datavisualisation : quels outils choisir ?

2 avril - Paris
De 9h30 à 17h00 (6h)

13 octobre - Paris
De 9h30 à 17h00 (6h)

OBJECTIFS

- Connaître les outils du marché et leurs possibilités
- Discerner les avantages et les inconvénients des différentes solutions
- Être capable de réaliser un premier Dashboard avec l'outil Power Bi de Microsoft (version desktop gratuite)

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Contrôleur de gestion
- Responsable des finances
- Evalueur de politiques publiques
- Analyste de données au sein d'une direction opérationnelle

MATÉRIEL

- Prendre un PC portable
- Télécharger au préalable Power Bi de Microsoft (version desktop gratuite) <https://powerbi.microsoft.com/fr-fr/downloads/>

PRE-REQUIS

- Niveau moyen Excel (Microsoft)

LE MOT DE L'AFIGESE

Aujourd'hui, lorsqu'on souhaite concevoir un système d'information décisionnel, on se trouve vite confronté à la diversité des offres du marché.

Quel SID décisionnel doit-on alors choisir pour répondre aux besoins et aux contraintes de la collectivité ?

Quel outil de datavisualisation doit-on privilégier ?

Et si l'on souhaite implanter une telle démarche, pourquoi ne pas commencer par réaliser des tableaux de bord avec un effet « waouh » grâce à la version gratuite de Power Bi ?

PROGRAMME

1. Présentation et analyse des diverses offres en matière de système d'information décisionnel et de datavisualisation

Préambule : définition d'un système d'information décisionnel (SID)

- Les modes opératoires
- Les conditions pour implanter et pérenniser un SID
- a. Présentation et analyse des différents systèmes : Avantages et inconvénients, facteurs clés de succès et écueils
- Le SID « classique »
- Le SID en mode datavisualisation
- Le SID externalisé

b. Présentation et retour d'expériences à partir de différents outils

- Démonstration de SAP Business Objects (BO)
- Démonstration de Power BI de Microsoft (version gratuite desktop)
- Démonstration de DigDash
- Démonstration d'un SID externalisé

2. Trois cas pratiques : réalisation de 3 tableaux de bord sous Power BI de Microsoft

Présentation des fonctionnalités du logiciel (les 3 temps)

Les 3 cas pratiques à réaliser avec Power Bi

- Les gels et les masques pour le COVID (1 fichier Excel)
- Les demandes de paiement envoyées (avec 1 fichier Excel)
- Le tableau de bord du manager de la piscine (avec 3 fichiers Excel)

Le matin : Le SI décisionnel : les concepts et l'analyse avec des démonstrations d'outils

L'après-midi : atelier de réalisation de 3 tableaux de bord avec le logiciel power Bi de Microsoft (version desktop téléchargeable gratuite)



LE FORMATEUR

Bruno STAVY

Directeur de mission systèmes et outils de pilotage, Direction des finances et du contrôle de gestion
Région Occitanie

Réussir la mise en place d'un contrôle de gestion interne dans une collectivité

15 et 16 mai - Paris
De 9h30 à 17h00 (6h)

20 et 21 novembre - visio
De 9h30 à 17h00 (6h)

OBJECTIFS

- Situer les missions du contrôle de gestion interne dans une collectivité
- Présenter les outils du contrôle de gestion
- Donner du sens aux approches

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Directeur Général Adjoint
- Direction fonctionnelle : Conseil et Contrôle de Gestion, Finances, Ressources Humaines, Evaluation des Politiques Publiques

MATÉRIEL

- Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcam

PRE-REQUIS

- Aucun

LE MOT DE L'AFIGESE

L'implantation d'un contrôle de gestion opérant ne s'improvise pas. Outre la prise en compte de la culture de la collectivité et la volonté de l'exécutif, la réussite d'une démarche de contrôle de gestion suppose des pré-requis et fondamentaux qui ne se réduisent pas aux outils de pilotage tels que les tableaux de bord ou les indicateurs notamment. Cette formation éclaire sur les conditions de réussite à la mise en place concrète d'une telle démarche.

PROGRAMME

1. Contrôle de gestion et système de pilotage dans les collectivités locales

- Articulation avec le contrôle interne
- Mission du contrôle de gestion
- Mise en place dans les collectivités locales

2. L'apport du contrôle de gestion interne dans l'approche stratégique de l'action publique

- Principe de l'action stratégique
- Segmentation stratégique
- Analyse stratégique et choix politique

3. Les outils du contrôle de gestion interne

- Le référentiel des politiques publiques
- Comptabilité analytique et tableaux prestations/moyens
- Les tableaux de bord

4. Conclusion : les enjeux de la gestion du changement et les facteurs clés de succès



LE FORMATEUR

Régis DELATTRE

Chef de service Expertises Financières
Métropole Européenne de Lille

L'avis des stagiaires

- « Approches méthodologiques intéressantes »
- « Adaptés aux enjeux de chaque collectivité participante »
- « Riches débats tant sur les méthodes que sur les cas pratiques »
- « Apport méthodologique et prise en compte contextes, enjeux et situations particulières »



La cartographie des risques

19 et 20 juin - Paris
de 9h30 à 17h00 (12h)

24, 25 et 26 novembre - visio
de 13h00 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Savoir construire un outil de cartographie des risques
- Animer une démarche de maîtrise par les risques
- Positionner le management des risques dans son organisation

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Contrôleur de gestion
- Chargé d'audit
- Directeur Général Adjoint
- Directeur Général

PRE-REQUIS

- Connaissances en contrôle interne
- Capacité d'animation de projet

MATÉRIEL

- Un ordinateur
- Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcam

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation propose d'envisager la maîtrise des risques de gestion non pas uniquement à travers le prisme des outils, et en premier lieu la cartographie des risques, mais en abordant aussi la démarche de maîtrise des risques. L'audit interne est une fonction qui a vocation à être partagée, d'où l'objectif de cette formation : aborder les outils sans oublier d'exposer la démarche.

PROGRAMME

1. Maîtriser les fondamentaux de l'approche par les risques

- Identifier et définir les risques
- Evaluer les risques
- S'inscrire dans un référentiel de contrôle interne

2. Animer la démarche d'évaluation des risques

- Associer les référents opérationnels
- Articuler la démarche avec les autres fonctions de pilotage
- Positionner l'analyse des risques de gestion aux côtés des autres domaines de risque

3. Passer de la collecte à la priorisation des risques

- Les méthodes de consolidation
- L'association de la gouvernance

4. Animer la démarche de consolidation de la maîtrise des risques

- Positionner la démarche au sein de l'organisation, s'inscrire dans le schéma des trois lignes de maîtrise, assurer le suivi des plans d'action



LE FORMATEUR

Fabien DELCASSO

Conseiller en gestion financière/
Direction des Finances et du
Contrôle de gestion
Région Occitanie

L'avis des stagiaires

« Tout à fait adaptés à nos besoins. Les risques, la méthode, construire la démarche (gouvernance, association des parties prenantes) »

« Bonne dynamique, bonne adaptation aux questions »

« Des outils au service de notre future démarche/des schémas qui parlent »

« Des explications très éclairantes sur la création nouvelle de la fonction audit dans notre collectivité. »

Comment mener une mission d'audit d'une association ?

20 et 21 mars - Paris
De 9h30 à 17h00 (6h)

OBJECTIFS

- Construire une démarche globale de suivi et contrôle des associations
- Maîtriser la méthodologie de l'audit et les étapes clés
- Maîtriser et conduire des entretiens

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur
- Cadre ou agent instructeur des collectivités

PRE-REQUIS

- Aucun

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation approfondie les bases méthodologiques des missions d'audit des associations, partenaires de nos collectivités. Elle s'appuie sur une approche très pratique permettant aux participants d'échanger sur des problématiques concrètes qui relèvent de l'audit des associations.

PROGRAMME

1. L'approche globale du pilotage et identification des risques

- De l'analyse financière à l'audit
- Comment objectiver les missions

2. Méthodologie générale de l'audit :

- Présentation de l'audit, des acteurs et de la démarche globale
- Les comportements et les qualités de l'auditeur
- Les étapes de l'audit et les points clés :
 - . Les aspects organisationnels et juridiques
 - . Les activités
 - . L'analyse comptable et financière
- La méthodologie de l'audit et la formalisation des documents cadres
- La restitution et la rédaction du rapport
- Le suivi du plan d'actions
- Les points de difficultés et de vigilances



LA FORMATRICE

Anne-Sophie FARDEL

Directrice des Finances et du
Conseil de gestion
Ville de Beauvais et Agglomération
du Beauvaisis



Optimiser la gestion des subventions des associations : de l'attribution à la lecture des comptes

10 et 11 juin - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

8 et 9 décembre - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- S'approprier les enjeux liés à l'attribution de subventions
- Sécuriser les procédures et développer les outils de gestion grâce à des connaissances juridiques, réglementaires et financières
- Développer des propres pratiques (description des procédures d'instruction, mise en place d'outils de suivi et d'instruction, outil de suivi)

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Directeur
- Cadre ou agent instructeur des collectivités

PRE-REQUIS

- Aucun

LE MOT DE L'AFIGESE

Issue des travaux du groupe de travail de l'Afigese, cette formation vise à répondre aux différents enjeux relevant de l'analyse et du contrôle des aides accordées aux associations. Cette formation mêlant théorie et cas pratiques, vous permettra d'optimiser votre gestion des subventions, tout au long du processus.

PROGRAMME

1. Maîtriser le cadre juridique des subventions accordées aux associations

- Rappel du cadre réglementaire et législatif qui régit l'attribution des subventions aux associations
- Risques juridiques : gestion de fait, prise illégale d'intérêt, requalification en marchés publics
- Pièces à fournir pour garantir la qualité de l'instruction
- Convention : modèles et bonnes pratiques

2. Le processus d'instruction et la lecture des comptes annuels

- Acteurs impliqués dans la procédure d'instruction et de contrôle
- Formalisation d'un processus global et les instances de décisions
- Mise en place de critères d'attribution et de calcul de la subvention
- Processus d'instruction en lien avec la procédure budgétaire
- Dossier de demande de subvention et les pièces à solliciter

3. La lecture et l'analyse des comptes annuels des associations

- Compte de résultat, bilan et annexes
- Ratios financiers et tableaux de bord

4. Les outils de suivi, d'analyse et de contrôle

- Suivi
- Analyse
- Aperçu du contrôle



LES FORMATRICES

Anne-Sophie FARDEL

Directrice des Finances et du
Conseil de gestion
Ville de Beauvais et de
l'Agglomération du Beauvaisis



Florence VANHEE

Directrice du pilotage et
de l'accompagnement au
changement
Ville et Communauté urbaine
de Dunkerque

Concevoir, négocier, piloter et contrôler une Délégation du Service Public (DSP)

8 et 9 décembre - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Identifier les bonnes pratiques pour gérer une DSP de sa conception à sa résiliation
- Utiliser les règles de base sur lesquelles s'appuyer pour contrôler une DSP
- Connaître les outils d'analyse financière d'une DSP
- Maîtriser la notion d'économie du contrat
- Identifier des pistes de renégociation

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur opérationnel
- Directeur financier
- Contrôleur de gestion

PRE-REQUIS

- Connaître les bases du droit des DSP
- Savoir utiliser un minimum les principes de comptabilité publique

MATÉRIEL

- Si des participants disposent de leurs propres cas pratiques, ils sont les bienvenus

LE MOT DE L'AFIGESE

Une délégation de service public porte généralement sur des compétences importantes au sein de la collectivité. Elle correspond à un transfert de mission mais non de responsabilité. Cette formation vise à identifier des principes directeurs garantissant la bonne réalisation des politiques publiques. Pour ce faire, ils doivent être mis en œuvre tout au long de la vie de la DSP, depuis sa conception jusqu'à son terme. La formation est émaillée de retours d'expériences et la participation active des stagiaires est favorisée.

PROGRAMME

1. Les grands principes qui régissent les DSP, leviers du contrôle
2. Les outils d'analyse et de suivi financier : prospective, comptabilité analytique, équilibres financiers, etc ...
3. Les Facteur Clés de Succès au lancement de la DSP
4. Le contrôle de la DSP pendant l'exploitation
5. Renégocier une DSP en cours
6. La sortie de la DSP
7. Cas pratiques et échanges avec les stagiaires
8. Retours d'expériences

(La procédure juridique à suivre n'est pas traitée dans cette formation).



LE FORMATEUR

Alain PERELSTEIN

Consultant en management public, anciennement Responsable de l'appui à la performance à la Région des Hauts-de-France.

L'avis des stagiaires

« J'ai trouvé toute satisfaction dans le contenu et ai particulièrement apprécié le souci du formateur à donner une multitude d'exemples qui éclairent les différents concepts abordés. »

« Le contenu recense bien les situations auxquelles nous pouvons être confrontés »

« Focalisés sur les mécaniques de réflexion et non sur des détails superficiels »

Formations INTER 2025

Évaluation des Politiques Publiques

Intitulé de la formation	Niveau	Date et Lieux	Page
Démarches et fondamentaux de l'évaluation des politiques publiques	Sensib.	10 et 11 mars - Paris	p. 32
Développer des pratiques d'évaluation utiles au pilotage stratégique et opérationnel	Perfect.	22 et 23 mai - Paris 11 et 12 décembre - visio	p. 33
Le pilotage et l'évaluation de l'action publique locale : comment diffuser des pratiques nouvelles dans son organisation ?	Perfect.	6 et 7 janvier - Paris	p. 34





Démarche et fondamentaux de l'évaluation des politiques publiques

10 et 11 mars - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du pilotage et de l'évaluation des politiques publiques
- Élaborer une démarche et déployer un programme d'évaluation utile au pilotage stratégique et opérationnel
- Développer des pratiques concrètes d'évaluation à partir des réalités de votre collectivité

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Responsable de politiques publiques
- Cadre en charge d'animer une démarche d'évaluation
- Non spécialiste bienvenu

PRE-REQUIS

- Aucun

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation vise à accompagner les cadres appelés à proposer, mettre en place et déployer une démarche d'évaluation des politiques publiques dans leur collectivité.

PROGRAMME

1. Rendre une politiques évaluable

- Nommer les politiques publiques
- Orientations des élus / déclinaison administrative
- La segmentation stratégique
- La chaîne logique d'une politique publique
- Les objectifs stratégiques et opérationnels
- Le rapport à l'usager, les réalisations (prestations, projets...)
- Les documents et les outils de gestion

2. Elaborer et déployer une démarche d'évaluation des politiques publiques

- Les objectifs d'une démarche d'évaluation
- Les principes déontologiques
- Les acteurs et le pilotage
- Le programme pluriannuel d'évaluation
- L'évaluation au service de la réorientation des politiques publiques, du pilotage, des professionnels, des acteurs et des citoyens
- La formation et les échanges de pratiques
- La diffusion de la culture de l'évaluation
- Par quoi commencer pour déployer une démarche d'évaluation

3. L'évaluation en dialogue avec les autres fonctions d'aide au pilotage

- Les différentes fonctions d'aide au pilotage
- Les principales articulations entre elles



LE FORMATEUR

François FERRERE

Responsable pôle politiques
publiques dialoguées
Nantes Métropole

L'avis des stagiaires

« La formation est allée même au-delà en pointant du concret et des éléments très pragmatiques de la démarche »

« Très bon dosage entre théorie et pratique avec mises en situation pratiques permettant de se mettre en situation »

Développer des pratiques d'évaluation utiles au pilotage stratégique et opérationnel : conception, méthode, outils, livrables

22 et 23 mai - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

11 et 12 décembre - visio
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Mener ou piloter une démarche d'évaluation dans sa collectivité
- Proposer des outils concrets pour animer les étapes de l'évaluation et formaliser leurs livrables

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Personne en charge d'une politique publique et devant conduire son évaluation.

MATÉRIEL

- Les participants sont invités à apporter des cas qu'ils souhaitent voir abordés

PRE-REQUIS

- Avoir suivi au moins un des modules de sensibilisation de l'AFIGESE ou avoir conduit des évaluations de projets ou de politiques publiques

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation se veut très opérationnelle : véritable boîte à outils pour mener vos premières évaluations au sein de votre collectivité.

PROGRAMME

1. Le mandat

- Bien définir la politique publique évaluée et le besoin d'évaluation
- Associer les bons acteurs

2. Le référentiel

- Choisir de vraies questions évaluatives

3. La collecte

- Utiliser des méthodes fiables et faciles à mobiliser
- S'appuyer sur le système de suivi évaluatif
- Analyser collectivement

4. Les conclusions

- Répondre aux questions évaluatives

5. Les préconisations

- Formuler des préconisations opérationnelles

6. La diffusion

- Permettre l'appropriation

7. Critères de qualité d'une évaluation et questions déontologiques



LE FORMATEUR

François FERRERE

Responsable pôle politiques publiques dialoguées
Nantes Métropole

L'avis des stagiaires

« Formation bien structurée, contenu très riche, bonne animation. Retour/ partage expérience +++ »

« Réponse claire et opérationnelle sur comment mener une évaluation de manière professionnelle et qui aide les décisionnaires »

« Des outils très intéressants, une méthode claire et précise a été présentée »

Le pilotage et l'évaluation de l'action publique locale : comment diffuser des pratiques nouvelles dans son organisation ?

6 et 7 janvier - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Décrypter les enjeux actuels du management stratégique au sein des collectivités
- Connaître les notions fondamentales du pilotage et de l'évaluation
- Connaître la complémentarité des fonctions d'aide à la décision
- Savoir accompagner au changement par la diffusion de la culture du pilotage et de l'évaluation

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

• Cadre dirigeant de collectivités ou établissements publics : directeur général, directeur général adjoint, directeur ou chef de services en charge de démarches de pilotage ou d'outils d'aide à la décision des Régions, Départements, Intercommunalités, Communes de plus de 50 000 habitants

PRE-REQUIS

• Avoir suivi au moins un des modules de sensibilisation de l'AFIGESE ou avoir conduit des évaluations de projets ou de politiques publiques



LES FORMATEURS

Gilles ALFONSI

Inspecteur général au sein du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



Michel BASSET

Administrateur de la Société Française de l'Évaluation (SFE)

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette offre de formation est proposée conjointement par l'AFIGESE et la Société Française de l'Évaluation (SFE) pour répondre au besoin de renforcement des démarches de pilotage et d'évaluation au sein des collectivités. Une récente étude réalisée par le CNFPT en coopération avec la SFE met en lumière que « [...] l'évaluation fait partie d'un tout plus large, un ensemble d'outils [...] pour développer une culture de la performance et de l'amélioration continue dans la collectivité ». Comment utiliser et articuler le mieux possible les différentes fonctions de pilotage : contrôle de gestion, évaluation, audit,... ? et comment diffuser ces pratiques au sein de sa structure ?

PROGRAMME

1. Les enjeux du management stratégique

- Partager les grands enjeux auxquels est confrontée l'action publique locale, les évolutions et transformations impactant les politiques publiques, les organisations, les métiers
- Envisager comment agir.

2. Les fondamentaux du pilotage et de l'évaluation des politiques publiques

- Aborder les notions fondamentales du pilotage et de l'évaluation, et surtout leur mise en pratique

3. La recherche de performance et d'optimisation

- Considérer la performance et l'optimisation sous l'angle de la recherche de l'efficacité des politiques publiques, de qualité du service rendu et de l'efficience

4. Les fonctions d'aide à la décision et leurs outils

- Faire un tour d'horizon des différentes fonctions d'aide à la décision, les réalisations et les pratiques auxquelles elles donnent lieu, envisager leurs complémentarités, leurs spécificités et leurs articulations

5. La diffusion de la culture du pilotage et de l'évaluation, et l'accompagnement au changement

- Définir comment porter une transformation du management pour partager la culture du pilotage et de l'évaluation, d'une part auprès des cadres, d'autre part auprès de l'ensemble des agents

Formations INTER 2025

Démarches Managériales et Organisationnelles

Intitulé de la formation	Niveau	Dates et Lieux	Page
Accompagner vos démarches internes (optimisation, transformation) par une meilleure connaissance des enjeux de la conduite du changement au sein des équipes	Sensib.	12 et 13 juin - Paris	p. 29

Accompagner vos démarches internes (optimisation, transformation) par une meilleure connaissance des enjeux de la conduite du changement au sein des équipes

20 et 21 janvier - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Permettre aux participants de mieux appréhender l'axe Changement tout au long d'un projet. Ouvrir un autre angle d'approche dans vos objectifs de performance mais aussi de bien être, d'esprit d'équipe,...
- Rendre pratique et opérationnel les concepts de conduite du changement au travers d'exemples concrets

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

• Tout encadrant souhaitant s'investir dans une démarche de gestion et accompagner le changement au sein de sa collectivité

MATÉRIEL

• Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra

PRE-REQUIS

• Aucun



LES FORMATRICES

Colette COUTURE-NEULAT

Auteure et Coach en performance, Ingénieure en Chef Territoriale



Florence VANHEE

Directrice du pilotage et de l'accompagnement au changement, Ville et Communauté urbaine de Dunkerque

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation est complémentaire aux différentes formations proposées par l'Afigese. Elle vous propose de faire un focus sur l'une des conditions indispensables de réussite de vos projets quels que soit leur nature (démarches d'optimisation, recherche de performance, transformation des modes de faire, réorganisation...).

Les pratiques dans nos collectivités évoluent et la façon de mener nos projets mobilisent aujourd'hui davantage les utilisateurs en passant vers une ère plus collaborative, de co-construction mais surtout d'adhésion. La conduite du changement dans ce cadre n'a jamais été autant d'actualité : penser autrement dans un objectif de performance mais aussi de bien être, d'esprit d'équipe...

PROGRAMME

1. Identifier et positionner le changement tout au long du projet

- Comment identifier l'axe Changement au sein d'un projet
- Structurer les instances nécessaires pour accompagner le changement

2. Comprendre et faire comprendre le changement

- Informer et promouvoir le changement
- Expliquer, communiquer sur ce qui doit être changé
- Partager les différentes phases du changement, du projet

3. Mesurer et promouvoir le changement

- Cartographier les acteurs du projet
- Etudier les conséquences du changement par typologie d'acteurs
- Analyser les risques
- Adopter des postures de communication efficace
- Comprendre les points de blocage et travailler en amont pour les intégrer dans le projet, la démarche

4. Mobiliser les acteurs et accompagner le changement

- Co-construire le projet
- Valoriser les acteurs et les initiatives
- Impulser de nouvelles dynamiques

Biographies des formateurs de l'AFIGESE

Fabien DELCASSO

Fort d'une expérience dans le contrôle de gestion et le suivi des structures satellites, il a piloté au sein de la Ville de Montpellier et de sa métropole la démarche d'expérimentation à la certification des comptes.

Depuis 2021, Fabien DELCASSO est en charge de déployer au sein de la Région Occitanie un contrôle interne comptable financier à la hauteur des enjeux de sécurisation des fonctions comptables et de la certification des comptes.

Régis DELATTRE

Chef de service Expertises Financières à la Métropole Européenne de Lille, Régis DELATTRE était auparavant Responsable de secteur au sein d'une direction opérationnelle de la Région des Hauts de France. Il affiche 16 ans d'expérience dans un cabinet d'expertise comptable en qualité de cadre associé avant d'intégrer la Région Nord-Pas de Calais en 2007. Élu maire adjoint en charge des finances d'une commune (18 000 habitants) et conseiller communautaire, il intervient régulièrement pour le compte d'organismes de formation.

Anne-Sophie FARDEL

Après plusieurs années passées en cabinet d'expertise-comptable, elle a mis son diplôme d'expert-comptable et de commissaire aux comptes au profit des collectivités territoriales pendant plus de 20 ans en tant que responsable du CG et du pilotage de la performance. J'ai en particulier développé des outils d'aide à la décision et au pilotage juridique et financier des partenaires extérieurs (délégués de SP, associations, sociétés publiques...). Elle exerce aujourd'hui les fonctions de directrice des Finances et du Conseil de gestion de la Ville de Beauvais et de l'Agglomération du Beauvaisis.

Alain PERELSTEIN

Alain Pételstein a travaillé 10 ans dans le secteur marchand comme consultant et contrôleur de gestion et 25 ans au sein des collectivités locales où il a créé plusieurs services contrôle de gestion. Diplômé d'économie, d'un CESA contrôle de gestion et d'un e-MBA, il est l'auteur ou co-auteur de plusieurs ouvrages et articles. Anciennement Responsable de l'appui à la performance à la Région des Hauts-de-France, il est actuellement Consultant en management public.

Bruno STAVY

Expert-comptable de formation, il a œuvré durant plusieurs années au sein de cabinets d'audit et de conseil spécialisés auprès des CT. Depuis 2001, il a mis en place la fonction contrôle de gestion au sein d'une communauté d'agglomération et de deux conseils régionaux. Aujourd'hui, à la Région Occitanie, avec son équipe, il est chargé de l'animation d'un système de pilotage au moyen d'un système d'information décisionnel. Il intervient également dans la formation des contrôleurs de gestion territoriaux pour le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (INSET et INET).

Marie-Christine BARANGER

Spécialiste de la comptabilité patrimoniale, Marie-Christine BARANGER a rejoint en 2014 la Direction des finances et des Achats de la Ville de Paris après plusieurs expériences en lien avec le secteur local au sein du ministère des finances. Depuis le 1er janvier 2019, elle est Agent comptable au sein de la Société du Grand Paris. Membre du conseil d'administration de l'AFIGESE, elle copilote le groupe Qualité des comptes et certification.

Richard BIENCOURT

Spécialiste de la fiscalité locale, Richard BIENCOURT a travaillé pendant de nombreuses années au sein de collectivités locales. Ses missions principales en matière de TVA consistaient à sécuriser la récupération de la taxe sur les projets structurants et à développer l'expertise fiscale en interne. Il est désormais Conseiller aux Décideurs Locaux à la DRFIP Auvergne Rhône Alpes et département du Rhône.

Juliette BOUSQUET

Directrice Générale Adjointe Finances, Achats publics et informatique de la ville de Sceaux depuis près de 15 ans et diplômée d'un Master en collectivités locales et finances publiques, elle affiche plus de 20 ans d'expérience professionnelle dans les services financiers des collectivités locales. Elle intervient régulièrement auprès d'organismes de formation (CNFPT, université) et a participé à plusieurs ouvrages de finances locales.

Pierre COUTURIER

Directeur Général Adjoint du pôle performance au sein du Conseil Départemental du Loiret, Pierre COUTURIER est diplômé d'un Exécutive MBA du groupe HEC. Il affiche plus de 25 ans d'expériences professionnelles en finances locales dont 15 ans au sein de collectivités territoriales. Grâce à ses compétences, il intervient au sein d'autres organismes de formation tels que le CNFPT, l'INET ou encore l'ENACT.

Damien DELAINE

Directeur adjoint des finances mutualisé entre une agglomération et deux villes, d'une formation en contrôle de gestion et finances des entreprises et des marchés, ses précédentes expériences sur une dizaine d'années en collectivités furent plus orientées en contrôle de gestion externe et interne dans des Villes et agglomération. Chacune de ces expériences, à différent degrés, lui ont permises de construire, piloter et éprouver différentes démarches d'optimisation.

Christophe DUPUCH

Adjoint au chef de service de l'expertise comptable au sein de la Direction des Finances, Paris, Christophe DUPUCH affiche plus de 20 ans d'activité au sein des collectivités locales dans le domaine financier. Il assure à l'heure actuelle des missions d'appui et d'expertise sur l'ensemble des sujets financiers auprès des services de la Ville de Paris et accompagne les démarches de fiabilisation des processus comptables et de qualité des comptes, dans le cadre notamment de l'expérimentation à la certification des comptes.

Guillaume FOQUÉ

Analyste financier dette et trésorerie au sein de la Métropole Européenne de Lille, Guillaume FOQUÉ est diplômé d'un mastère en audit et contrôle de gestion à SKEMA LILLE. Après un parcours dans le secteur privé comme consultant et contrôleur de gestion, il rejoint en 2010 le secteur public local. Spécialisé sur les sujets de dette, il travaille à la mise en place de nouveaux financements ainsi qu'à des opérations d'optimisation et de réaménagement de dette.

Christelle GAUCHER

Fiscaliste territorial depuis plus de 15 ans, Christelle GAUCHER a développé un observatoire fiscal communal et construit un partenariat très approfondi avec les services fiscaux. Elle évolue désormais au niveau intercommunal. Pilote du groupe de travail «Fiscalité et Dotations» de l'AFIGESE depuis 2013, elle est aussi chargée des relations partenariales avec les associations d'élus locaux. Son implication lui a ainsi permis de participer à la reconnaissance de l'expertise territoriale sur ces sujets auprès de la DGFiP et d'instances nationales.

Pierre KASZTELAN

Après avoir exercé à la Direction départementale des Finances publiques de la Marne les fonctions de Responsable du Service fiscalité directe locale, puis de Conseiller aux décideurs locaux, Pierre KASZTELAN a intégré la fonction publique territoriale à la CC de la Moivre à la Coole (Communauté rurale de 10 000 habitants sur 28 communes). Il garde comme cœur de compétences la fiscalité directe locale, et plus généralement les finances locales avec une double vision Etat/Collectivités locales.

Jérôme NOIRET

Spécialiste de gestion budgétaire, comptable et financière, manager confirmé d'équipes et de projets, Jérôme NOIRET a occupé de nombreux postes de directeur des finances, des affaires juridiques et de la commande publique dans des strates de collectivités différentes. Sa participation et l'animation de réseaux professionnels, la mise en œuvre d'actions de formation, ainsi que des missions d'expertise dans la mise en place de structures publiques s'inscrivent dans une démarche de partage d'expériences et de mutualisation des connaissances et des compétences.

Cédric SOCKEEL

Cédric SOCKEEL est Directeur des Finances à la Communauté Urbaine de Dunkerque depuis 2007. De formation publique et privé, il est chargé en particulier de l'analyse financière des budgets de la collectivité et des entités privées et publiques partenaires. Un outil dans le domaine a obtenu en 2009 le prix de l'innovation financière de l'AFIGESE.

Maxence VAN STEIRTEGHEM

Directeur Financier depuis plus de 15 ans en communes, EPCI et syndicat. Maxence Van Steirteghem est un spécialiste des finances publiques. Il a notamment mis en place une gestion active du patrimoine dans plusieurs collectivités. Formateur au cnfpt.) Spécialiste des finances publiques, il a notamment mis en place une gestion active du patrimoine dans plusieurs collectivités. Formateur au CNFPT.)

Charlotte BONVALET

Diplômée d'un master 2 en droit, économie, gestion mention management administration publique, Charlotte BONVALET s'est spécialisée en ressources humaines et sociologie des organisations. Véritable caméléon, elle a occupé diverses fonction que ce soit dans le milieu hospitalier ou dans les collectivités territoriales. Elle est aujourd'hui directrice de l'administration générale à la Ville de Nîmes. Elle est également formatrice occasionnelle pour le CNFPT (INSET).

Colette COUTURE-NEULAT

Ingénieur Arts et métiers, coach diplômée, elle a été DSI puis chargée de Mission pilotage de la Performance auprès du DGS. Actuellement retraitée, elle a été chargée de mission auprès de la Directrice Générale Adjointe Ressources, Directrice de Projet, notamment sur la dématérialisation, elle était également Présidente de la Commission Formation et Responsable des formations dans le domaine « Démarches Managériales et Organisationnelles » à l'Afigèse. Elle a aussi publié un livre au sujet de la performance.

Alain PORTEILS

Alain Porteils est fonctionnaire depuis 1987. Cadre d'État, puis cadre territorial, il a occupé successivement des postes dans les services fiscaux, des fonctions d'encadrement opérationnel dans le secteur social, des missions et postes transverses de conseil auprès des élus et de la direction générale. Depuis 5 ans il occupe un poste de conseil expert et de directeur de la vie associative. Il enseigne depuis de nombreuses années en milieu universitaire, au CNFPT et autres entités de formation sur les thématiques autour du contrôle de gestion et du management.

Florence VANHEE

Directrice du pilotage et de la modernisation à la Communauté Urbaine de Dunkerque, Florence VANHEE affiche 20 ans d'expérience professionnelle dans l'analyse financière et budgétaire. Depuis 2006, elle intervient dans différents organismes de formation sur la gestion publique. Elle a également animé, en partenariat avec Arafat Benamer le groupe de travail AFIGESE sur « les relations entre associations et collectivités », lieu de partage d'expériences entre praticiens.

Gilles ALFONSI

Inspecteur général au sein du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Diplômé d'études approfondies en sociologie, il s'est spécialisé dans le pilotage de l'action publique, l'animation de démarches d'évaluation et l'articulation des fonctions d'aide à la décision (observation, analyse de gestion, conseil en organisation...). Il est aussi impliqué dans la promotion d'outils innovants (système d'information décisionnel, projet Open Data...).

François FERRERE

François Ferrere est actuellement Responsable du pôle politiques publiques dialoguées au sein de la Direction Démocratie et Stratégie à Nantes Métropole et Ville de Nantes. Formé à l'expertise de l'action publique locale, il travaille depuis 10 ans dans l'évaluation des politiques publiques au sein des collectivités territoriales. Depuis plusieurs années, il se spécialise dans l'évaluation participative et l'hybridation des approches entre dialogue citoyen et évaluation des politiques publiques.

Formation BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer par courriel à : formation@afigese.fr

ou inscription en ligne sur : www.afigese.fr/inscriptions-aux-formations/

COLLECTIVITÉ ou ORGANISME :

Adresse :

.....

Code postal : Ville : Tel :

Nom et prénom du responsable RH : Courriel :

CT et leurs EP de moins de 10 000 habitants

CT et leurs EP de 10 000 à 20 000 habitants

CT et leurs EP de 20 000 à 50 000 habitants

CT et leurs EP de 50 000 à 100 000 habitants

CT et leurs EP de plus de 100 000 habitants

Autres organismes publics

Secteur Privé

Membre de l'AFIGESE Oui

Non

Membre de l'ACCD'OM* Oui

* Association des Communes et Collectivités d'Outre Mer

PARTICIPANT

NOM : Prénom :

Fonction : Service :

Courriel : Tel :

Secteur d'activité : Finances Contrôle de Gestion Évaluation Management Autre

Courriel de facturation (obligatoire) :

N° de SIRET : Code service CHORUS PRO :

N° d'engagement CHORUS PRO :

Je souhaite m'inscrire à la formation suivante :

Code :

Titre :

Date :

Lieu :

Fait à : Le :

Accord de l'organisme donné par

Le

AFIGESE - Organisme de formation - Enregistrement administratif n°5244-04074-44 délivré par la Préfecture de la Région Pays de la Loire. NB : Tout participant souhaitant se désister devra informer par écrit l'AFIGESE. Tout dédit effectué dans les 15 jours précédant le début de la session de formation entrainera le règlement de 50% du prix de la prestation. Tout dédit effectué dans les 8 jours précédant le début de la formation entrainera le règlement intégral du prix de la prestation. Le nombre de places est limité, les inscriptions sont retenues dans l'ordre d'arrivée.

En complétant ce bulletin d'inscription, j'accepte que les données mentionnées soient utilisées par les services de l'AFIGESE afin de traiter mon inscription en formation et pour recevoir des informations en lien avec les activités de l'association. Je peux à tout moment demander la suppression de mes données à l'adresse contact@afigese.fr.

GRILLE TARIFAIRE

Formation en présentiel

ORGANISMES	Prix pour une formation d'1 journée (6h)		Prix pour une formation de 2 journées (12h)	
	Adhérents 2025	Non adhérents 2025	Adhérents 2025	Non adhérents 2025
Secteur public				
Collectivités territoriales et leurs établissements publics				
Moins de 10 000 hab.	264 €	325 €	482 €	598 €
De 10 à 20 000 hab.	294 €	365 €	534 €	662 €
De 20 à 50 000 hab.	335 €	426 €	608 €	758 €
De 50 à 100 000 hab.	370 €	466 €	660 €	826 €
Plus de 100 000 hab.	426 €	532 €	756 €	952 €
Autres organismes publics				
	426 €	532 €	756 €	952 €
Secteur privé				
		1 500 €		2 500 €
Individuel				
	333 €	420 €	600 €	748 €

Formation en distanciel

ORGANISMES	Prix pour une formation d'1 journée (6h)		Prix pour une formation de 2 journées (12h)	
	Adhérents 2025	Non adhérents 2025	Adhérents 2025	Non adhérents 2025
Secteur public				
Collectivités territoriales et leurs établissements publics				
Moins de 10 000 hab.	212 €	264 €	386 €	528 €
De 10 à 20 000 hab.	238 €	294 €	426 €	552 €
De 20 à 50 000 hab.	268 €	340 €	482 €	604 €
De 50 à 100 000 hab.	294 €	376 €	528 €	660 €
Plus de 100 000 hab.	340 €	426 €	594 €	760 €
Autres organismes publics				
	340 €	426 €	594 €	760 €
Secteur privé				
		1 000 €		2 000 €
Individuel				
	260 €	330 €	465 €	580 €

15% de réduction
à partir du 2^{ème} agent
inscrit à la même
session de formation

10% de réduction
pour les collectivités membres de
l'ACCD'OM

FINANCEMENT

Vous êtes agent territorial

Le compte personnel d'activité

Chaque année, l'administration établit un programme annuel de formation, en fonction de ses besoins, en vue de la formation de ses agents : c'est le plan de développement des compétences. Ce plan distingue d'une part, les actions de formation statutaire et d'autre part, les actions de formation continue.

Qui prend en charge les frais de formation ? Soit l'administration où le fonctionnaire exerce ses fonctions, soit l'administration à l'initiative de laquelle cette formation est organisée.

Quelle est la marche à suivre ? Lors de l'entretien annuel ou en contactant le service du personnel ou le responsable hiérarchique.

Le CPF dédié aux agents publics

Le projet de loi sur la transformation de la fonction publique pose le principe de la conversion (en heures ou en euros) des droits au CPF (compte personnel de formation) acquis par les agents publics et par les salariés ayant effectué une mobilité, soit :

- les personnels qui rejoignent le secteur public après avoir exercé une «activité relevant du code du travail» ;
- ceux qui rejoignent le privé après avoir occupé un emploi public ;
- ceux qui exercent à la fois des activités dans le public et dans le privé. Les agents concernés disposent déjà de deux compteurs au sein du système d'information de la Caisse des dépôts.

Le CPF permet à l'agent public d'accéder à une qualification ou de développer ses compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.

Consultez vos droits et démarches sur moncompteformation.gouv.fr

Le congé de formation professionnelle (CFP)

Le congé de formation professionnelle est ouvert à l'ensemble des agents publics, titulaires ou contractuels, des trois versants de la fonction publique.

Qui prend en charge les frais de formation ? Le fonctionnaire placé en congé de formation professionnelle.

Quelle est la marche à suivre ? Obtenez un devis auprès de l'organisme de formation puis prenez contact avec le service formation de votre administration afin de solliciter un CFP.

Vous êtes élu

Financement par la collectivité

La loi du 3 février 1992 a institué un véritable droit à la formation.

Ce nouveau droit individuel est ouvert à l'ensemble des Maires, adjoints, conseillers municipaux mais aussi aux conseillers départementaux et régionaux ainsi qu'aux membres de communautés de communes, d'agglomération ou de communautés urbaines. Le coût de la formation est assumé par la collectivité.

Financement par le DIF élu

Tous les élus locaux bénéficient de 20 heures de Droit Individuel à la Formation par an, cumulable, et ce jusqu'à six mois après la fin de leur mandat. Les formations éligibles sont celles relatives à l'exercice du mandat, dispensées par un organisme agréé par le Ministre de l'Intérieur mais également, celles sans lien avec l'exercice du mandat, notamment pour acquérir des compétences nécessaires à la réinsertion professionnelle à l'issue du mandat. Le DIF élus permet une prise en charge des frais de formation directement par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Vous êtes salarié

Concernant le financement de votre formation, rapprochez-vous de votre entreprise (OPCO, DIF, CIF ou contrat de professionnalisation, etc.) pour bénéficier d'une prise en charge.

Vous êtes sans emploi

Rapprochez-vous de votre agence Pôle Emploi pour bénéficier d'une prise en charge.

MODALITÉS et RÈGLEMENTS

Les prix des formations comprennent :

- La prestation de formation
- Le support de formation au format numérique
- Le déjeuner
- Les pauses café
- Les frais de dossier

À savoir : tous nos prix sont nets de taxes

Conditions de règlement

Le bulletin d'inscription est à renvoyer à l'AFIGESE 10 jours avant la formation. Une confirmation vous sera envoyée sous 48h. La collectivité ou l'organisme s'engage à procéder au règlement financier dès réception de la facture dématérialisée attestant du service fait et de l'attestation de présence délivrée lors de la formation.

Désistement du participant

Tout participant souhaitant se désister devra informer l'AFIGESE par écrit.

Tout dédit effectué dans les 15 jours précédant le début de la session de formation entraînera le règlement de 50% du prix de la prestation. Tout dédit effectué dans les 8 jours précédant le début de la formation entraînera le règlement intégral du prix de la prestation.

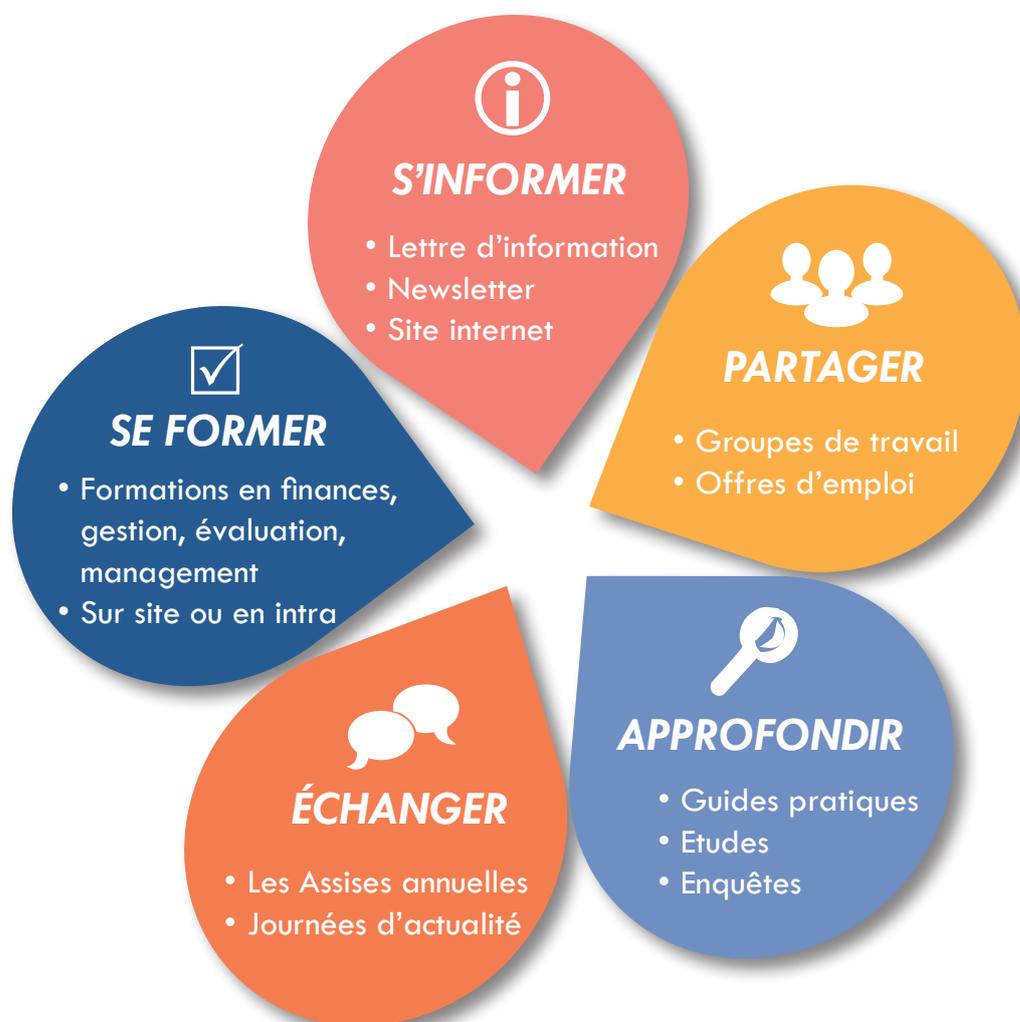
Annulation ou report de la formation

L'AFIGESE se réserve le droit d'annuler ou de reporter, sans dédommagement, une formation qui ne réunit pas les conditions nécessaires à son bon fonctionnement.

Confidentialité des supports

Il est strictement interdit de dupliquer ou de reproduire les supports de cours remis aux stagiaires.

L'AFIGESE : le réseau national des financiers, contrôleurs de gestion, évaluateurs et managers des collectivités territoriales



ADHÉREZ À L'AFIGESE !

- En téléchargeant le **dossier d'adhésion** en ligne sur notre site internet et en nous renvoyant le bulletin d'adhésion accompagné de la délibération.
- En nous contactant : **contact@afigese.fr** ou **02 28 25 45 15**

L'association compte plus de **1 000 adhérents** (collectivités territoriales, organismes publics, secteur privé, individuels) répartis sur toute la France et les Dom-Tom.
Forte de son réseau de praticiens, les activités de l'AFIGESE reposent sur les échanges de savoirs et savoir-faire se donne pour objectif la diffusion des acquis professionnels par l'information, le débat et la formation.

Il n'est jamais trop tard pour adhérer et bénéficier de nombreux avantages tels que :

- Des **tarifs réduits** sur les formations (pour l'ensemble des agents de l'organisme), les journées d'actualité et les Assises
- La participation à un **groupe de travail** (fiscalité et dotations, certification des comptes, SID, ...)
- Accès aux **pages réservées du site internet**
- Accès à notre **espace collaboratif Talkspirit**
- L'**envoi gratuit de l'ensemble des productions** de l'AFIGESE (guides pratiques, études, ...)
- La diffusion gratuite des **offres d'emplois** de la collectivité adhérente
- Des tarifs avantageux avec nos **partenaires presse**
- **Et enfin, l'accès à un réseau de plus de 900 territoriaux...**

Renseignements inscriptions

formation@afigese.fr

01 49 17 00 09 | 06 76 12 22 15

Centre de formation :
2, boulevard de la libération
Bâtiment B1, Seine Pleyel
93 200 SAINT-DENIS

L'AFIGESE est une association agréée **organisme de formation**.
Enregistrement administratif n°5244-04074-44 délivré
par la Préfecture de la Région Pays de la Loire.

Organisme agréé
par le Ministère pour
la formation
des élus locaux


**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION



AFIGESE

Réseau des financiers, gestionnaires et évaluateurs des collectivités territoriales

Siège : 1, avenue de l'Angevinière - BAL n°3 - 44800 SAINT-HERBLAIN

contact@afigese.fr • Tel : 02 28 25 45 15

Siret 430 454 694 00059 - APE 9499Z

afigese 